

communiqué signé par : Ensemble ! 69 ; France Insoumise ; Génération.s 69 ; Groupe de réflexion et d'actions métropolitaines ; Nouveau parti anticapitaliste 69 ; Parti communiste français 69 ; Parti de gauche 69 ; Parti socialiste du Rhône ; Union communiste libertaire :

"Face à la crise sanitaire du Covid-19 : il y a urgence à réquisitionner les logements vacants et à renforcer les mesures d'urgence sociale !

Les mesures de confinement prises par le gouvernement pour lutter contre l'expansion du Covid-19 accentuent de fait les inégalités d'accès au logement qui préexistaient à cette crise sanitaire. Même s'il est indispensable, le confinement a des effets délétères sur les situations des personnes à la rue, SDF ou migrant.e.s, des personnes mal logées, ainsi que sur celles pour qui rester au domicile constitue une menace physique. Pour ces personnes précaires, des mesures d'urgence sont vitales.

Le 30 mars, Julien Denormandie, le ministre de la ville et du logement, a annoncé la création de 5467 places en hôtel au niveau national pour accueillir les personnes à la rue. On est très loin du compte quand on sait que dans le seul département du Rhône 9000 personnes dormaient dehors avant le confinement ! Dans cette situation de crise sanitaire, ce n'est pas la fermeture des accueils de jour et l'arrêt de certaines maraudes alimentaires, déplorées par les professionnel.le.s de l'hébergement d'urgence, qui vont améliorer la situation. Le mal-logement qui constitue une source de stress pour les personnes, comme le montre chaque année la Fondation Abbé Pierre, est démultiplié en ces temps de confinement. Il y a urgence aussi à héberger les demandeurs d'asile et les mineurs isolés vivant dans des squats de fortune, et pour lesquels il est impossible d'appliquer les règles de confinement. Comme pour les hôpitaux, les effets néfastes des politiques de restriction budgétaires de ces dernières années dans l'hébergement d'urgence et la politique du logement explosent au grand jour.

Outre les personnes à la rue ou mal logées qui subissent de plein fouet les effets des mesures de confinement, les personnes victimes de violences, conjugales ou LGBTphobes, sont particulièrement exposées. Les femmes sont confrontées en permanence à la menace d'un conjoint violent et les adolescents LGBT à celle de leurs parents. Si le confinement oblige à rester chez soi, il n'est pas interdit de fuir pour se protéger. Mais pour aller où ?...

Des premières mesures viennent d'être prises pour les femmes victimes de violence avec l'ouverture d'un centre d'accueil à Lyon. D'autres sont nécessaires étant donné l'ampleur des besoins. Là encore, les diminutions drastiques des budgets des associations et des structures d'accueil imposées par les politiques d'austérité obèrent la capacité à faire face aux urgences.

Il y a urgence à proposer des solutions de logements pour toutes ces personnes. Les moyens existent pour faire face à la situation. Dans la seule ville de Lyon, 8,4% des logements sont considérés comme vacants selon l'INSEE (2018), soit près de 30 000 (365 000 dans la région AURA et 2,8 millions en France), sans compter les hôtels de tourisme qui n'accueillent plus de client depuis le début du confinement et le patrimoine vacant de l'Etat et des collectivités territoriales : il faut les réquisitionner et les mettre à disposition.

L'accueil et le relogement des personnes à la rue ou victimes de violences doivent se coupler à des dépistages systématiques du Covid-19 dès que cela est nécessaire, d'autant plus dans les structures d'hébergement collectif. L'annonce de la préfecture du Rhône d'ouvrir deux lieux de confinement de 44 et 50 places pour les personnes à la rue atteintes du Covid-19 – pour un total de 40 Centres d'hébergement spécialisés sur tout le territoire – doit s'accompagner de la garantie de conditions de confinement dignes et respectueuses des personnes. La prise en charge doit être menée par des professionnels disposant du matériel indispensable (gants,

masques, gel, etc.) pour garantir leur santé et celle des personnes accueillies, ce qui à l'heure actuelle n'est toujours pas le cas.

Face à un gouvernement plus que jamais défaillant et contre les logiques néolibérales mortifères, exigeons dès maintenant :

- La réquisition des logements vides par le Préfet, préconisée par les récents textes ministériels.

- Trouver avec les bailleurs sociaux, l'Etat et les collectivités des solutions de financement d'un moratoire immédiat des loyers sur conditions de ressources.

- L'augmentation des fonds d'aide au logement et la remise en cause de la réforme de l'APL.

- Le maintien et le renforcement des aides alimentaires d'urgence.

- La garantie d'un service minimum gratuit de l'eau de l'électricité et du gaz le temps de l'épidémie pour la population la plus fragile.

- L'hébergement et l'accompagnement social des demandeurs d'asiles et des migrants, et la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance des mineurs non accompagnés

- Le respect du droit au logement et à l'hébergement pour tous.

- L'arrêt des expulsions des logements, des squats et des terrains occupés par les exilés sans solution de relogement viable pour tou.te.s.

- Des conditions de travail garantissant la sécurité sanitaire des professionnel.le.s des secteurs de la santé, de l'urgence sociale et des secteurs prioritaires de l'approvisionnement et des services publics.

et demain :

- La construction d'un véritable service public du logement pour assurer un logement digne et accessible pour toutes et tous qui passe par la construction de 6000 logements sociaux par an pour la Métropole de Lyon (dont 2400 à Lyon) respectant la proportion de 50% de logements très sociaux.

- L'encadrement et le plafonnement des loyers.

- La maîtrise publique du foncier pour éviter toute forme de spéculation immobilière.

- La gratuité des 10 premiers m<sup>3</sup> d'eau.

- La fermeture des centres de rétentions administratives, et la suppression des moyens alloués à la chasse aux étrange.re.s pour une augmentation des budgets de la politique d'accueil et d'hébergement

- Le renforcement des moyens et des structures d'accueil pour les personnes victimes de violence."